

pagnie savante étaient-ils donc tous en voyage, ou malades ?

Il n'y a point eu, non plus, de distribution de médailles fondées par le prince Lebrun et par M. Fulchiron ; cette cérémonie paraît avoir été renvoyée à la séance du mois de décembre prochain.

CHRONIQUE.

La chapelle de l'Antiquaille vient de s'enrichir d'une fresque représentant la Cène. C'est là une œuvre importante qui fait le plus grand honneur au pinceau de M. Jamot. Nous consacrerons prochainement une appréciation détaillée à cette remarquable composition.

— Le Congrès médical de France ayant manifesté le vœu que dans chaque département il fût constitué une association ayant pour but la science, la dignité professionnelle et la bienfaisance, un appel a été fait par la commission permanente qui le représente, et qui avait reçu de lui l'importante mission de réaliser ce grand projet. Cet appel a été généralement entendu, les médecins du département du Rhône ont été des premiers à se réunir, et aujourd'hui l'esprit d'association se propage avec rapidité dans toute la France.

La société de pharmacie de Lyon, pensant que les pharmaciens ne devaient pas rester étrangers à cette noble émulation, et qu'il lui appartenait de favoriser l'organisation d'une société libre des pharmaciens du département du Rhône, a décidé qu'une réunion générale aurait lieu le lundi 24 août, à midi précis, au palais Saint-Pierre, et que tous les pharmaciens du département y seraient convoqués.

Dans cette première réunion ont eu lieu la formation du bureau et le choix d'une commission pour rédiger un règlement.

— Dans sa dernière séance, la société littéraire de Lyon a procédé au renouvellement de son bureau, pour l'année académique 1846-47.

Ont été élus : président, M. Grégorj ; vice-président, M. d'Aigueperse. Ont été réélus en leur qualité respective de secrétaire, secrétaire-adjoint, trésorier et archiviste, MM. Fraisse, Bellin, A. Rousset et Mulsant.

— On vient de découvrir dans une maison de campagne de la Demi-Lune, au dessus de Vaise, appartenant à M. Chazal, une mosaïque romaine. Ce monument, plus remarquable par sa grande antiquité que par le fini du travail, était probablement destiné à l'ornement de quelque jardin ou de bains.

— On a trouvé, dans les fondations du pont du Change, une grande quantité de pièces de cuivre d'une valeur insignifiante sous le rapport intrinsèque ; quant à leur valeur au point de vue de la numismatique, nous ne savons encore ce qu'elle peut être. Ces pièces ont été apportées au palais Saint-Pierre et soumises à l'appréciation de M. Commarmond, conservateur du musée d'archéologie.

— On lit dans le compte-rendu des travaux du conseil de l'arrondissement de Saint-Etienne :

« Le projet d'un canal de jonction du Rhône à la Loire serait à la veille de se réaliser. Une demande en concession, présentée au mois de juin 1843, a été soumise à l'instruction prescrite par l'ordonnance royale du 18 février 1834, et M. le sous-préfet nous annonce que le dossier de cette affaire est au ministère des travaux publics depuis la fin de l'année 1845. »